

# PRAP IBC INITIALE

PRAP-IBC-INI

## Conditions de réussite de la démarche PRAP

**Engagement de l'entreprise : pour être efficace, la formation PRAP doit être soutenue par l'encadrement, un groupe pilote et des groupes de travail doivent être mis en place à l'issue de la formation**

## Objectifs

Prévenir les risques professionnels par des actions concrètes ou par des remontées d'informations sur les risques réels rencontrés dans des situations de travail.

### Public Visé

Tous salariés CDI CDD Apprentis.

### Pré Requis

- Avoir le sens des responsabilités ;
- Lire et écrire le français.

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation :

- Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques
- Inscrire ses actions dans une démarche de prévention
- Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels
- Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles.

## Méthodes et moyens pédagogiques

**Démarche pédagogique :**

**Il s'agit d'une formation action essentiellement pratique et conforme au programme INRS (référentiel national)**

**Elle se déroule en trois étapes**

- L'analyse des pratiques
- L'acquisition et l'évaluation des connaissances et des compétences
- L'épreuve de certification

**Moyens pédagogiques :**

- Échange avec la direction si possible en amont
- Power point et vidéos

**Charges fictives de manutention**

- Pièces anatomiques squelette etc

**Déplacement sur un poste si possible**

## Parcours pédagogique

**Compétence 1 : être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement**

- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Connaître les risques du métier

**Compétence 2 : être capable d'analyser et d'observer sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues**

- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

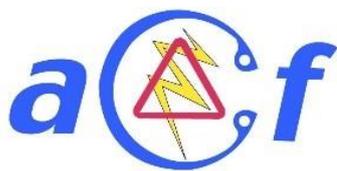
**Compétence 3 : être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement**

- Proposer des améliorations de sa situation de travail
- Faire remonter les informations aux personnes concernées

Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort

## Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur agréé INRS



Recommandation ou Obligation Légale : Code du travail : article R 4121-1 articles R4541-1 et suivants et R4542-3 et suivants Document de

## Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation : Fiche individuelle de suivi et fiche d'épreuve (INRS).

Suivi :

- Feuille d'émargement collective ;
- Attestation de présence individuelle.

## Modalités d'Accessibilité

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

### Durée

**14.00** Heures

**2** Jours

### Effectif

de 4 a 10 personnes



Contactez-nous !

Eric FERIGO  
GERANT

Tél. : 0564270517  
Mail : [contact@certiconsult.fr](mailto:contact@certiconsult.fr)